

# Mesures particulières

## 1. RESTRUCTURATION DES ÉCOLES

### 1.1. Modifications et ouvertures d'écoles ou de regroupements pédagogiques intercommunaux

#### 1.1.1. Modifications actées

##### **Circonscription d'Altkirch**

- ) Création d'un RPI déconcentré entre les communes de Hirsingue et de Heimersdorf à la rentrée 2026. En conformité avec les délibérations des conseils municipaux de la commune de Heimersdorf en date du 17 février 2026 et de la commune de Hirsingue en date du 9 mars 2026.

##### **Circonscription d'Illfurth**

- ) Création d'un RPI déconcentré élargi entre le RPI déconcentré Tagolsheim/Walheim et la commune de Luemschwiller avec direction unique 8 classes à l'E.P. intercommunale *Les Mélèzes* du RPI déconcentré Tagolsheim/Walheim à la rentrée 2026. En conformité avec les délibérations des conseils municipaux des communes de Walheim en date du 5 novembre 2025 et du 10 février 2026, de Tagolsheim en date du 25 novembre 2025, de Luemschwiller en date du 2 décembre 2025 et du SIGES en date du 11 décembre 2025.

#### 1.1.2. Projets de modifications (non actées)

##### **Circonscription d'Altkirch**

- ) Projet de convention entre les communes du RPI Emlingen/Heiwiller/Obermorschwiller/Schwoben, la commune de Tagsdorf et la commune de Wittersdorf concernant l'accueil des élèves des classes élémentaires à la rentrée 2026. En attente des délibérations des conseils municipaux de chaque commune, ainsi que celle du SIAS.
- ) Projet de convention entre le SIAS Emlingen/Heiwiller/Obermorschwiller/Schwoben/Tagsdorf et la commune d'Obermorschwiller concernant l'accueil d'enfant en maternelle à la rentrée 2026. En attente de la délibération du SIAS et du conseil municipal de la commune d'Obermorschwiller.
- ) Projet de RPI élargi entre le RPID Muespach/Muespach-le-Haut et la commune de Steinsoultz pour l'accueil des élèves élémentaires de Steinsoultz (régularisation rentrée 2025). En attente des délibérations des conseils municipaux des communes de Muespach, de Muespach-le-Haut et de Steinsoultz.
- ) Projet de création de RPI concentré à Oltingue entre le RPI déconcentré de Fislis/Linsdorf/Bettlach, le RPI concentré Oltingue/Biederthal/Wolschwiller et le RPI concentré Lutter/Raedersdorf à la rentrée 2027.
- ) Projet de création d'un RPI concentré entre les communes de Hirsingue et de Heimersdorf à la rentrée 2027.

### 1.2. Fusions d'écoles

#### 1.2.1. Fusions actées

##### **Circonscription d'Altkirch**

- ) Fusion d'écoles entre l'E.P. *L'envol du Petit Prince* de Hirsingue [0681803R] et l'E.P. de Heimersdorf [0681337J] avec direction unique 10 classes à Hirsingue (incidence de +0,17 de décharge de direction de droit) à la rentrée 2026. En conformité avec les délibérations des conseils municipaux de la commune de Heimersdorf en date du 17 février 2026 et de la commune de Hirsingue en date du 9 mars 2026.

##### **Circonscription d'Andolsheim**

- ) Fusion d'écoles entre l'E.M. [0680712E] et l'E.E. [0680252E] de Niederhergheim à la rentrée 2026. Direction unique 5 classes à l'E.E. (incidence de +0,25 de décharge de direction de droit).

En conformité avec la délibération du conseil municipal de la commune de Niederhergheim en date du 27 novembre 2025.

- ) Fusion d'écoles entre l'E.M. *Les Bleuets* [0681053A] et l'E.E. *Les Bosquets* [0680203B] de Sainte-Croix-en-Plaine à la rentrée 2026. Direction unique 10 classes à l'E.E. *Les Bosquets* (incidence de +0,17 de décharge de direction de droit). En conformité avec la délibération du conseil municipal de la commune de Sainte-Croix-en-Plaine en date du 26 novembre 2025.

#### **Circonscription d'Illfurth**

- ) Fusion d'écoles entre l'E.P. intercommunale *Les Mélèzes* du RPID Tagolsheim/Walheim [0681428H] et l'E.P. de Luemschwiller [0681400C] à la rentrée 2026. Direction unique 8 classes à l'E.P. intercommunale *Les Mélèzes* du RPI déconcentré Tagolsheim/Walheim. En conformité avec les délibérations des conseils municipaux des communes de Walheim en date du 5 novembre 2025, de Tagolsheim en date du 25 novembre 2025 et de Luemschwiller en date du 2 décembre 2025.
- ) Fusion d'écoles entre l'E.E.M. [0681154K] et l'E.E. [0681408L] de Hochstatt à la rentrée 2026. Direction unique 9 classes à l'E.E. qui devient primaire (incidence de +0,17 de décharge de direction de droit). En conformité avec la délibération du conseil municipal de la commune de Hochstatt en date du 16 décembre 2025.

#### **Circonscription de Wintzenheim**

- ) Fusion d'écoles entre l'E.M. *Les Nénuphars* - Logelbach [0681071V] et l'E.E. *Les Cèdres* - Logelbach [0681429J] de Wintzenheim à la rentrée 2026. Direction unique 10 classes en maternelle à l'E.E. *Les Cèdres* - Logelbach qui devient primaire (incidence de +0,17 de décharge de direction de droit). En conformité avec la délibération du conseil municipal de la commune de Wintzenheim en date du 22 décembre 2025.

#### **Circonscription de Wittenheim**

- ) Fusion d'écoles entre l'E.M. [0680636X] et l'E.E. [0680840U] de Baldersheim à la rentrée 2026. Direction unique 9 classes en maternelle à l'E.E. qui devient primaire (incidence de +0,17 de décharge de direction de droit). En conformité avec la délibération du conseil municipal de la commune de Baldersheim en date du 2 octobre 2025.

### 1.3. Fermetures d'écoles

#### 1.3.1. Fermetures actées

##### **Circonscription d'Altkirch**

- ) Fermeture de l'E.P. de Heimersdorf [0681337J] à la rentrée 2026 (fusion d'écoles avec l'E.P. *L'envol du Petit Prince* de Hirsingue [0681803R]). Le site de Heimersdorf conserve son site jusqu'au passage en RPI concentré à la rentrée 2027. En conformité avec les délibérations des conseils municipaux de la commune de Heimersdorf en date du 17 février 2026 et de la commune de Hirsingue en date du 9 mars 2026.

##### **Circonscription d'Andolsheim**

- ) Fermeture de l'E.M. de Niederhergheim [0680712E] à la rentrée 2026 (fusion d'écoles avec l'E.E. de Niederhergheim [0680252E]). En conformité avec la délibération du conseil municipal de la commune de Niederhergheim en date du 27 novembre 2025.
- ) Fermeture de l'E.M. *Les Bleuets* de Sainte-Croix-en-Plaine [0681053A] à la rentrée 2026 (fusion d'écoles avec l'E.E. *Les Bosquets* de Sainte-Croix-en-Plaine [0680203B]). En conformité avec la délibération du conseil municipal de la commune de Sainte-Croix-en-Plaine en date du 26 novembre 2025.

##### **Circonscription d'Illfurth**

- ) Fermeture de l'E.P. de Luemschwiller [0681400C] à la rentrée 2026 (fusion avec l'E.P. intercommunale *Les Mélèzes* du RPI déconcentré Tagolsheim/Walheim [0681428H]). En conformité avec les délibérations des conseils municipaux des communes de Walheim en date

du 5 novembre 2025, de Tagolsheim en date du 25 novembre 2025 et de Luemschwiller en date du 2 décembre 2025.

- ) Fermeture de l'E.M. de Hochstatt [0681154K] à la rentrée 2026 (fusion avec l'E.E. de Hochstatt [0681408L]). En conformité avec la délibération du conseil municipal de la commune de Hochstatt en date du 16 décembre 2025.

#### **Circonscription de Wintzenheim**

- ) Fermeture de l'E.M. *Les Nénuphars* -Logelbach de Wintzenheim [0681071V] à la rentrée 2026 (fusion d'écoles avec l'E.E. *Les Cèdres* – Logelbach de Wintzenheim [0681429J]). En conformité avec la délibération du conseil municipal de la commune de Wintzenheim en date du 22 décembre 2025.

#### **Circonscription de Wittenheim**

- ) Fermeture de l'E.M. de Baldersheim [0680636X] à la rentrée 2026 (fusion d'écoles avec l'E.E. de Baldersheim [0680840U]). En conformité avec la délibération du conseil municipal de la commune de Baldersheim en date du 2 octobre 2025.

## 2.FUSIONS DE DIRECTIONS D'ÉCOLES

### 2.1. Nouvelles fusions de direction

#### **Circonscription d'Andolsheim**

- ) Fusion de directions entre la direction de l'E.M. *Les Tilleuls* [0681092T] et la direction de l'E.E. [0681382H] de Dessenheim à la rentrée 2026. Direction unique 5 classes à l'E.M. *Les Tilleuls* (incidence de +0,25 de décharge de direction).
- ) Fusion de directions entre la direction de l'E.M. *Alexandre Dumas* [0681741Y] et la direction de l'E.M. *Charles Perrault* [0681416V] de Volgelsheim à la rentrée 2026. Direction unique 4 classes à l'E.M. *Alexandre Dumas* (incidence de +0,25 de décharge de direction).

#### **Circonscription d'Ilfurth**

- ) Fusion de directions entre la direction de l'E.P. intercommunale *Albert Schweitzer* du RPI déconcentré Dannemarie/Retzwiller [0681763X] et la direction de l'E.P. de Ballersdorf [0681210W] à la rentrée 2026. Direction 14 classes à l'E.P. intercommunale *Albert Schweitzer* du RPI déconcentré Dannemarie/Retzwiller (incidence de +0,50 de décharge de direction).

#### **Circonscription de Wittenheim**

- ) Fusion de directions entre la direction de l'E.E. *Nord* [0681470D] et la direction de l'E.M. *Nord* [0681430K] de Sausheim à la rentrée 2026. Direction unique 7 classes à l'E.E. *Nord* » (incidence de +0,08 de décharge de direction).
- ) Fusion de directions entre la direction de l'E.E. *Fernand Anna* [0681347V] et la direction de l'E.M. *Fernand Anna* [0680615Z] de Wittenheim à la rentrée 2026. Direction unique 9 classes à l'E.E. *Fernand Anna* (incidence de +0,17 de décharge de direction).

## 3.OUVERTURES ET FERMETURES DE CLASSES ET DE SECTIONS

Se référer au fichier « Ouv. et ferm. », disponible en téléchargement sur ce même article.

### 3.1. Autres postes

- ) Fermeture des 2 postes mis à la disposition de la PEP implantés à la DSDEN du Haut-Rhin [0689999Z] et rattachés à *La Roche* de Stosswihr [0681826R].
- ) Fermeture d'un poste mis à la disposition de la PEP implanté à la DSDEN du Haut-Rhin [0689999Z] et rattaché à *La Renardière* d'Aubure [0681824N].
- ) Ouverture d'un poste « coordonnateur pédagogique des centres PEP » implanté à la DSDEN du Haut-Rhin [0689999Z].

- ) Ouverture d'un poste « coordonnateur APADHE-PEP » implanté à la DSDEN du Haut-Rhin [0689999Z].
- ) Ouverture d'un poste « référent à la direction » implanté à la DSDEN du Haut-Rhin [0689999Z] et rattaché à l'E.P. *Pfister* de Colmar [0681797J].
- ) Ouverture d'un poste « référent » implantés auprès de l'IEN en charge du carré régalien [0682103S] et rattaché à l'E.P. *Pfister* de Colmar [0681797J].

## 4. BESOINS EDUCATIFS PARTICULIERS

### 4.1. Unités localisées pour l'inclusion scolaire (Ulis-école)

#### **Circonscription de Mulhouse 1**

- ) A l'E.E. *Thérèse* de Mulhouse [0681789A], ouverture d'un 2<sup>ème</sup> dispositif Ulis.

#### **Circonscription de Riedisheim**

- ) A l'E.E. *Katia et Maurice Krafft* d'Ottmarsheim [0681624W], ouverture d'un dispositif Ulis.

#### **Circonscription de Wittenheim**

- ) A l'E.E. *Centre* de Kingsheim [0680901K], ouverture d'un dispositif Ulis (TSA).

### 4.2. Dispositif d'Autorégulation (DAR)

#### **Circonscription de St-Louis**

- ) A l'E.E. *Marcel Pagnol* de Huingue [0681831W], ouverture d'un DAR.

### 4.3. Unité Pédagogique pour Élèves Allophones nouvellement Arrivés (UPE2A) et pour les enfants itinérants

#### **Circonscription de Colmar**

- ) Fermeture du demi-poste UPE2A à l'E.P. *Jean Macé* de Colmar [0681630C].
- ) Ouverture d'un demi-poste UPE2A à l'E.E. *Maurice Barrès* de Colmar [0681775K].

#### **Circonscription de Mulhouse 1**

- ) Fermeture du demi-poste d'unité pédagogique spécifique [UPS] itinérante et médiateur scolaire auprès des enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs.

#### **Circonscription de St-Louis**

- ) Ouverture d'un poste référent « Relai » pour la « scolarisation des enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs (EFIV) » implanté à la circonscription de Saint-Louis [0681751J].

### 4.4. ASH

Ouverture de 10 postes d'enseignant coordonnateur « Pôle d'Appui à la Scolarité (PAS) », implantés à la circonscription ASH [0680102S]. 2 postes supplémentaires seront financés sur le BOP 141 afin de porter à 12 le nombre de postes ouverts à la rentrée 2026.

## 5. FORMATION

- ) Fermeture du poste « chargé de mission » départemental d'enseignant référent « TICE » implanté à la DSDEN du Haut-Rhin [0689999Z].
- ) Fermeture d'un poste pour la formation des enseignants stagiaires à l'Inspé implanté à la DSDEN du HautRhin [0689999Z].

## 6. REMPLACEMENT

- ) **Ouverture de 3 postes de remplacement « brigade départementale » dont le rattachement reste à définir.**
- ) Ouverture de 5 postes de remplacement « brigade départementale » rattachés comme suit :

N° RNE	TYPE ÉCOLE	NOM DE L'ÉCOLE	COMMUNE	CIRC.	Nombre Postes
0681735S	E.P.PU	ALBERT FALCO	ASPACH	ALT	1
0680203B	E.P.PU	LES BOSQUETS	SAINTE-CROIX-EN-PLAINE	AND	1
0681910G	E.M.PU	VÉRONIQUE FILOZOF	MULHOUSE III	M III	1
0681552T	E.P.PU	JEAN D'ORMESSON	HABSHEIM	RIE	1
0680610U	E.M.PU	CENTRE	WITTELSHEIM	WTL	1
					<b>5</b>

- )] Fermeture de toutes les zones territoriales (circonscriptions) et ouverture d'une seule zone départementale de remplacement (ZRD).
- )] Transfert de tous les postes de remplaçants (ZIL, brigade formation, brigade REP+, titulaires départementaux), soit 331 postes vers la brigade départementale de remplacement (créée à la rentrée 2025 avec 12 postes) soit :
  - o 238 brigades ZIL (dont 10 ZIL ASH)
  - o 12 titulaires départementaux
  - o 43 brigades stages
  - o 38 brigades REP+

Suite à la refonte du remplacement, 65 postes de brigades formations/ZIL ASH/titulaire départemental doivent être re-ventilés. Il a été arbitré la répartition ci-dessous, d'après :

- )] le nombre de PE par circonscription par rapport au nombre de jours de formation moyens/PE ;
- )] le nombre de classes non remplacées par circonscription depuis le 01/09/2023 ;
- )] l'implantation des SEGPA/ULIS 2nd degré et ITEP/IDS.

À partir de la rentrée 2026 les décharges de direction des écoles de moins de 4 classes seront assurées par les titulaires de secteur et ne sont plus assurées par une brigade spécialisée (titulaire départemental). Les 12 postes de secteurs viennent ainsi augmenter le nombre de postes de remplaçant.

Ces 12 postes ainsi que les 5 nouvelles ouvertures (17 postes) sont des moyens supplémentaires alloués au remplacement dans le département.

N° RNE	TYPE ÉCOLE	NOM DE L'ÉCOLE	COMMUNE	CIRC.	Nombre Postes
0681546L	E.E.PU	LES TUILERIES	ALTKIRCH	ALT	1
0681658H	E.E.PU	JEAN-HENRI LAMBERT	SEPPOIS-LE-BAS	ALT	1
0680490N	E.E.PU	LES CHÊNES	HORBOURG-WIHR	AND	1
0681037H	E.M.PU	LES ÉRABLES	HORBOURG-WIHR	AND	1
0681432M	E.M.PU	INTERCOMMUNALE	BISCHWIHR	AND	1
0680197V	E.E.PU	ADOLPHE HIRN	COLMAR	COL	1
0680199X	E.E.PU	SAINT-NICOLAS	COLMAR	COL	1
0681020P	E.M.PU	MAURICE BARRÈS	COLMAR	COL	1
0681794F	E.M.PU	LES MAGNOLIAS	COLMAR	COL	1
0680251D	E.P.PU	INTERCOMMUNALE "AUX 4 VENTS"	NIEDERENTZEN	GUE	1
0680263S	E.P.PU	LES TILLEULS	REGUISHEIM	GUE	1
0680645G	E.M.PU	CHÂTEAU	BOLLWILLER	GUE	1

0680648K	E.M.PU	PLACE DU MARCHÉ	BUHL	GUE	1
0681134N	E.M.PU	LES LUTINS	BOLLWILLER	GUE	1
0681585D	E.P.PU		RAEDERSHEIM	GUE	1
0681804S	E.E.PU		ILLFURTH	ILLF	1
0680781E	E.P.PU	LES ROSEAUX	GUÉMAR	ING	1
0681588G	E.E.PU		SAINTE-CROIX-AUX-MINES	ING	1
0680996N	E.P.PU	GROUPE SCOLAIRE LA FONTAINE	MULHOUSE I	M I	2
0681307B	E.E.PU	JEAN ZAY	MULHOUSE I	M I	2
0681311F	E.E.PU	FURSTENBERGER	MULHOUSE I	M I	2
0681459S	E.P.PU	GROUPE SCOLAIRE PIERREFONTAINE	MULHOUSE I	M I	1
0681789A	E.E.PU	THÉRÈSE	MULHOUSE I	M I	1
0682122M	E.P.PU	GROUPE SCOLAIRE SIMONE VEIL	MULHOUSE I	M I	1
0680629P	E.M.PU	FRANÇOIS FREY	MULHOUSE II	M II	2
0680632T	E.M.PU	WOLF	MULHOUSE II	M II	1
0681023T	E.M.PU	SÉBASTIEN BOURTZ	MULHOUSE II	M II	1
0681027X	E.M.PU	JEAN DE LOISY	MULHOUSE II	M II	1
0681040L	E.M.PU	NORDFELD	MULHOUSE II	M II	2
0681041M	E.M.PU	CHARLES PERRAULT	MULHOUSE II	M II	1
0681145A	E.M.PU	DIEPPE	MULHOUSE II	M II	1
0680628N	E.M.PU	LES TONNELIERS	MULHOUSE III	M III	1
0681592L	E.M.PU	MONTAIGNE	MULHOUSE III	M III	1
0681910G	E.M.PU	VÉRONIQUE FILOZOF	MULHOUSE III	M III	1
0681418X	E.P.PU	LES ROMAINS	RIXHEIM	RIE	1
0681553U	E.P.PU	GS PICASSO/JACQUES SCHMIDT	SIERENTZ	RIE	1
0681806U	E.E.PU	LYAUTEY	RIEDISHEIM	RIE	1
0681807V	E.E.PU	BARTHOLDI	RIEDISHEIM	RIE	1
0681343R	E.E.PU	GALILÉE	SAINT-LOUIS	SLO	1
0681405H	E.E.PU	BOURGFELDEN	SAINT-LOUIS	SLO	1
0681504R	E.P.PU		HEGENHEIM	SLO	1
0681513A	E.P.PU	ROLAND IGRERSHEIM	HÉSINGUE	SLO	1
0681650Z	E.P.PU	JULES FERRY	BLOTZHEIM	SLO	1
0681831W	E.E.PU	MARCEL PAGNOL	HUNINGUE	SLO	1
0680307P	E.E.PU	BUNGERT	THANN	THA	1
0681336H	E.P.PU	LUNE ET FONTAINE	BURNHAUPT-LE-BAS	THA	1
0681505S	E.E.PU	BLOSEN	THANN	THA	1
0680610U	E.M.PU	CENTRE	WITTELSHEIM	WTL	1
0681383J	E.P.PU	LES RIVES DE LA DOLLER	REININGUE	WTL	1
0681471E	E.E.PU	AMÉLIE 2	WITTELSHEIM	WTL	1
0680705X	E.M.PU	LOUISE MICHEL	KINGERSHEIM	WTN	1
0680840U	E.P.PU		BALDERSHEIM	WTN	1
0680901K	E.E.PU	CENTRE	KINGERSHEIM	WTN	1
0680972M	E.E.PU	CURIE-FREINET	WITTENHEIM	WTN	1
0681472F	E.P.PU	LOUIS PASTEUR	WITTENHEIM	WTN	1
0681503P	E.E.PU	ALPHONSE DAUDET	ILLZACH	WTN	1
0681820J	E.E.PU	LE VILLAGE DES ENFANTS	KINGERSHEIM	WTN	1
0681429J	E.P.PU	LES CÈDRES - LOGELBACH	WINTZENHEIM	WTZ	1
0681507U	E.P.PU	CENTRE	MUNSTER	WTZ	1
0681692V	E.P.PU	XAVIER GERBER	ROUFFACH	WTZ	1

## 7. PILOTAGE ET ENCADREMENT

### 7.1. Postes d'enseignants référents aux usages numériques

Régularisation rentrée 2025 :

L'enseignant référent aux usages numériques de la circonscription de Mulhouse 1 intervient en réalité sur la circonscription de Mulhouse 1 et celle de Mulhouse 3. Fermeture du poste entier

existant sur la circonscription de Mulhouse 1, et ouverture d'un demi-poste d'enseignant référent aux usages numériques sur chacune des deux circonscriptions.

## 7.2. Postes de direction

Les décharges de direction, accordées à titre exceptionnel – nouvelles, reconduites ou non-reconduites – apparaissent dans le fichier « Ouv. et ferm. », disponible en téléchargement sur ce même article.

Concernant les décharges des référents des directrices et des directeurs des écoles, deux ne sont pas reconduites :

### **Circonscription de Colmar**

) A l'E.P. *Georges Wickram* de Colmar [0681909F], la décharge de 0,50 du référent des directeurs et des directrices des écoles n'est pas maintenue à la rentrée 2026.

### **Circonscription d'Andolsheim**

) A l'E.P. *Rhin / Arc-en-Ciel* de Fessenheim [0682041Z], la décharge de 0,50 du référent des directrices et des directeurs des écoles n'est pas maintenue à la rentrée 2026.

## 8. PERSONNELS EN SITUATIONS DIVERSES

### 8.1 Poste de chargé de mission « sport »

) Ouverture d'un poste de chargé de mission de développement du sport scolaire du 1er degré (USEP)

### 8.2. Poste pour la Mise à Disposition (MAD) en qualité de « Déléguée du Préfet » du Haut-Rhin

) Ouverture d'un poste MAD en qualité de « Déléguée du Préfet » du 1<sup>er</sup> décembre 2025 au 30 novembre 2028.

### 8.3. Poste pour les intervenants « religion »

) Ouverture d'un support pour les intervenants « religion ».